



# L'ACADÉMIE NATIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DU SÉNÉGAL

L'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) a été créée dans l'espoir de capitaliser sur l'important gisement de ressources humaines indispensables aux développements scientifique, technologique, économique et socioculturel du Sénégal. Conçue comme une société savante sous le parrainage et la protection du Président de la République, l'ANSTS a une mission de consultation, d'assistance, de conseil et d'expertise scientifique. Les statuts de l'ANSTS ont été approuvés par le décret no. 2006-289 du 3 avril 2006.

L'ANSTS se compose de membres titulaires, correspondants, associés étrangers, d'honneur et émrites, recrutés sans autre considération que le mérite. Après leur recrutement, les membres titulaires et les correspondants sont élus suite à un examen des titres et travaux scientifiques et à la présentation d'un exposé dans le cadre d'une séance de l'Académie. Le nombre effectif des titulaires recrutés est 45, sur un nombre prévisionnel de 80. L'Académie compte aussi six membres associés étrangers cooptés.

Depuis sa fondation, l'ANSTS s'est fortement investie dans la recherche de solutions scientifiques et techniques à divers problèmes économiques ou sociaux, nationaux ou sous-régionaux, tels que les inondations de Saint-Louis ou le péril acridien. En outre, elle a beaucoup travaillé pour l'élargissement, l'intensification et la diversification de son cadre de coopération interinstitutionnelle, surtout avec diverses Académies sœurs.

## OBJECTIFS

Avec le soutien de l'ASADI (*African Science Academy Development Initiative*, soit l'initiative pour le développement d'académies de sciences en Afrique), l'ANSTS a élaboré et adopté un plan stratégique pour la période 2006 à 2010. Ce plan définit les objectifs stratégiques de base suivants:

- Assister et conseiller le gouvernement sénégalais dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de science et de technologie;
- Encourager et contribuer à la promotion de la recherche scientifique et les innovations technologiques ainsi qu'initier et encourager les programmes dans les domaines de la science et de la technologie;
- Faciliter les échanges et la collaboration avec les organismes similaires;
- Veiller à la qualité de l'enseignement des sciences et de la technologie;
- Décerner des prix et récompenses à des personnes qui se sont particulièrement distinguées par leurs travaux scientifiques;
- Promouvoir des vocations scientifiques et technologiques auprès des femmes et des jeunes; et
- Contribuer au développement de la culture scientifique et au rapprochement entre la science et la société.

Parmi les objectifs principaux de l'ANSTS figurent les éléments suivants:

- Assister et conseiller le gouvernement sénégalais dans la définition, la formulation, la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique nationale en matière de science et de technologie;
- Encourager la recherche et développement scientifique et l'innovation technologique au Sénégal;
- Assister dans l'évaluation et la détermination d'indicateurs nationaux clés en matière de science, technologie et innovation;
- Évaluer la qualité de l'enseignement des sciences et technologies; et
- Encourager les échanges et la collaboration avec les organismes similaires, en formulant des opinions ou recommandations, surtout en publiant des rapports.

## ORGANES STATUTAIRES

L'ANSTS est dotée de trois organes: l'Assemblée générale, les Sections scientifiques et le Bureau administratif.

L'Assemblée générale est l'instance suprême de l'Académie; elle est souveraine sur toutes les questions relatives à la vie de celle-ci.

L'ANSTS compte quatre sections scientifiques dont chacune est dirigée par un président. Voici les différentes sections:

- Sciences agricoles
- Sciences de la santé
- Sciences et techniques
- Sciences économiques et sociales

Le Bureau de l'ANSTS est constitué des membres suivants:

- un président,
- quatre (4) vice-présidents qui sont les présidents des sections,
- un secrétaire perpétuel
- un secrétaire adjoint
- un trésorier
- un trésorier adjoint
- quatre membres et
- le Président sortant.

## PROGRAMMES PRIORITAIRES

Pour exécuter ses missions et atteindre ses objectifs, l'ANSTS met en œuvre des programmes qui correspondent à son plan stratégique et dont les thèmes principaux portent sur:

- La science, la technologie et la société;
- L'innovation et le développement scientifiques et technologiques;
- La coopération et l'intégration scientifiques et technologiques;
- L'enseignement des sciences et de la technologies; et
- La technologie de l'information et de la communication (TIC).

## ACTIVITÉS

Les activités de l'Académie sont au service de ses missions. En plus des réunions statutaires du bureau administratif et de l'Assemblée générale, l'ANSTS tient des:

- **séances scientifiques mensuelles** qui sont ouvertes à tout membre de la communauté scientifique nationale ou internationale désireux de partager ses réflexions ou ses résultats de recherche; et des
- **séances scientifiques spéciales** qui sont organisées autour de thématiques majeures qui interpellent l'actualité du moment.

Pour ses prochaines activités internationales, l'ANSTS abritera la réunion des Agents de coordination NASAC, un atelier pratique en optique et astronomie et la 3e conférence de l'initiative KMA (*Knowledge Management Africa*, soit Gestion des connaissances en Afrique), en collaboration avec le Centre Régional Africain de Technologie (CRAT) et la DBSA (*Development Bank of Southern Africa*, soit la Banque du développement de l'Afrique australe). Par ailleurs, au niveau du NASAC, la mission de promouvoir et de susciter la création d'autres académies des sciences en Afrique francophone a été confiée à l'ANSTS.

## RÉALISATIONS

- L'ANSTS a adopté un programme pour le développement de l'enseignement des sciences et technologies dénommé «Programme Indicatif National» (PIN).
- En vue de définir une politique éducative pour l'enseignement en rapport avec les tendances actuelles et les besoins du Sénégal, l'ANSTS a passé en revue toutes les innovations et expériences courantes au niveau national, régional et international.
- À l'issue d'une mission d'exploration à Saint-Louis, l'ANSTS a présenté une session scientifique sur le thème «Inondations et Aménagement: le cas de la ville de Saint-Louis». La session a débouché sur l'adoption d'un document de stratégie de contrôle des inondations et d'aménagement urbain, qui a été soumis au Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique.
- L'ANSTS s'est impliquée dans la gestion scientifique des actes de plusieurs conférences gouvernementales, s'efforçant ainsi d'accomplir sa mission d'aider les pouvoirs publics. Parmi ces activités figurent les suivantes:
  - La conférence internationale sur le péril acridien et le Forum DAKAR-AGRICOLE organisés par le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique.
  - La conférence internationale sur les bassins de rétention et la grande muraille verte, organisée pour le compte des Ministères de l'Environnement et de la Protection de la Nature et de l'Hydraulique.
- Dans le cadre du réseau global des ressources en cyber politique, les gouvernements canadien et français, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et l'Institut des nouvelles technologies de l'information et de la formation ont confié à l'ANSTS l'organisation d'un atelier sur «Les politiques et stratégies nationales sur les technologies de l'information et de la communication: réglementation, contrôle, et accès du public». Par la suite, le Panel Inter-académique

a invité l'ANSTS, en collaboration avec l'Académie Nationale des Sciences des États Unis et l'Académie des Sciences de la Chine, à organiser un symposium international en janvier 2006 sur «l'accès à l'information scientifique et technique».

- L'ANSTS a organisé la 3e conférence internationale de l'ASADI (African Science Academy Development Initiative, soit l'Initiative de développement des académies de science d'Afrique) sur le thème «Eau et Santé».
- En prélude au 11e sommet de l'OCI, elle a aussi organisé, en collaboration avec le NASIC (Network of the Academies of Science of Islamic Countries, soit le Réseau des académies des sciences des pays islamiques), un séminaire international sur «La biosécurité et le renforcement des capacités nationales dans la Ummah» en partenariat avec le CRAT et le Ministère Chargé de la Recherche Scientifique.

## ORIENTATIONS STRATÉGIQUES—(Regard vers le futur)

Afin de consolider sa position nationale, régionale et internationale et d'augmenter sa promotion de la science et la technologie au service du développement intégral et durable, la direction stratégique de l'ANSTS cible le renforcement de ses capacités institutionnelles et la consolidation de ses activités pour les cinq prochaines années. La définition d'une vision claire et partagée permet en outre à l'Académie de s'insérer en tant qu'organe opérationnel et efficace de consultation et conseils aux autorités publiques, aux négociants nationaux, aux structures de recherche, ou aux structures de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à la société civile. De surcroît, l'ANSTS a défini sa stratégie pour le long terme dans un esprit d'ouverture, coopération et partenariat. À cette fin, la direction stratégique de l'ANSTS, qui est basée en plus grande partie sur le plan stratégique pour 2006 à 2010 et sur les options de développement du Sénégal renfermées dans le 10e plan de développement économique, vise à :

- renforcer les capacités de gestion de l'ANSTS et de ses programmes, ainsi que les capacités nationales en science et technologie; et
- promouvoir la coopération et le partenariat en sciences et technologies, ainsi que les technologies de l'information et de la communication, et à les vulgariser.

## PROGRAMMES PRIORITAIRES EN ATTENTE DE FINANCEMENT

Les principaux programmes répondant aux priorités du plan stratégique de l'ANSTS pour lesquels un financement n'a pas encore été défini peuvent être groupés dans les quatre volets suivants:

- Appui à la gestion de l'ANSTS et de ses programmes de développement organisationnel et des capacités institutionnelles
- Contribution au développement des capacités nationales en science et technologie
- Coopération, partenariats et rayonnement de l'ANSTS
- Formation à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

## PARTENARIATS

L'ANSTS entretient des relations de partenariat avec plusieurs institutions et associations dont les domaines d'intervention convergent avec ses champs de compétence, surtout pour les sciences agricoles, les sciences économiques et sociales, les sciences de la santé et les sciences et techniques.

L'ANSTS est membre de plusieurs réseaux, dont l'Initiative de développement des académies des sciences d'Afrique (ASADI), le Panel inter-académique (IAP) où elle est représentée au niveau du Comité Exécutif, l'IAMP (Panel inter-académique en médecine), le TWNSO (Réseau des organisations scientifiques du tiers monde), le NASIC (Réseau des académies des sciences des pays islamiques), et le NASAC (Réseau des académies des sciences des pays africains où l'ANSTS occupe la poste de secrétariat général). L'ANSTS coopère très largement avec les Académies des sciences étrangères dans le cadre bilatéral, notamment avec celles de la France (Sciences, Médecine, Pharmacie, Agriculture), de l'Italie, des États-Unis et du Canada.

## PUBLICATIONS

Les publications scientifiques de l'ANSTS subissent un processus rigoureux de révision interne. L'administration des publications est assurée par un service spécial du Bureau administratif de l'Académie, sous la responsabilité du secrétaire perpétuel.

Les publications de l'Académie comprennent le *Bulletin de l'Académie* (revue scientifique), le *Bulletin de Liaison* et des publications spéciales, parmi lesquelles figurent des revues en ligne.

### Publications récentes

- Plan stratégique (2006 à 2010).
- La stratégie d'action pour l'amélioration et le développement de l'enseignement des sciences et de la technologie.
- Les inondations et aménagements: le cas de la ville de Saint-Louis au Sénégal/Une stratégie de gestion urbaine et de lutte contre les inondations.
- Les Biotechnologies: Potentiels, enjeux et perspectives — le cas du Sénégal.

## MEMBRES DU BUREAU

**Pr Souleymane NIANG**, Président

Ancien recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD)

(Poste à pourvoir), Secrétaire perpétuel

**Pr Ahmadou Lamine NDIAYE**, Vice-président

Ancien Recteur de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis

**Dr Alassane Dialy NDIAYE**, Vice-président

Ancien Directeur Général de la SONATEL

**Pr Doudou BA**, Vice-président

Ancien Vice-Doyen de la Faculté de Médecine et Pharmacie de l'UCAD

**Pr El Hadji Ibrahima DIOP**, Secrétaire adjoint

Professeur à la Faculté de Médecine et Pharmacie de l'UCAD

**Pr Oumar SOCK**, Trésorier

Professeur à l'École Supérieure Polytechnique de l'UCAD

**Dr Moussa BAKHAYOKHO**, Trésorier adjoint

Conseiller Technique, Ministère de l'Économie Maritime

**Pr Oussaynou DIA**

Ancien Professeur de la Faculté des Sciences et Techniques de l'UCAD

**Pr Amadou Tidiane BA**

Recteur de l'Université de Ziguinchor

**Pr Mary Teuw NIANE**

Recteur de l'Université Gaston Berger de Saint Louis

**Dr Matar SECK**

Administrateur de Programme du Bureau de CEA pour l'Afrique de l'Est

## ADRESSE ET CONTACTS:

61, Bd Djily Mbaye

B.P. 4344, Dakar RP

Tél: (221) 338491099

Fax: (221) 338491096

Site Web: <http://www.ast.s.n>

E-mail: [academ.sc@orange.sn](mailto:academ.sc@orange.sn)

*Cette publication a été financée par l'Initiative de communications du Cercle des présidents des Académies nationales des États-Unis.*

## THE NATIONAL ACADEMIES

*Advisers to the Nation on Science, Engineering, and Medicine*

The nation turns to the National Academies—National Academy of Sciences, National Academy of Engineering, Institute of Medicine, and National Research Council—for independent, objective advice on issues that affect people's lives worldwide.

[www.national-academies.org](http://www.national-academies.org)